



**Conseil régional de l'UNSS**

**Académie de Créteil**

**09 février 2023**

**Déclaration du SE-Unsa**

M. le Recteur d'académie,

Mesdames, Messieurs,

Ce premier conseil régional de l'UNSS de l'année scolaire et civile s'ouvre dans un contexte social particulièrement difficile que nous ne pouvons passer sous silence dans cette instance, les enseignants d'EPS animateurs des AS étant également concernés.

La publication du projet de réforme des retraites a provoqué une forte mobilisation des enseignants et personnels d'éducation, pour ne citer qu'eux, les 24 et 31 janvier derniers, ainsi que le 7 février. Le SE-Unsa s'oppose à cette réforme injuste et rappelle que le report de l'âge de départ n'est pas un point négociable. Sur ce sujet, après le retrait de l'âge pivot, nous souhaitons :

- Une revalorisation permettant le maintien du niveau des pensions ;

- Un aménagement des fins de carrière ;
- La garantie de 100% des droits acquis pour les générations à partir de 1975.

Le SE-Unsa, au sein de l'intersyndicale, appelle à une nouvelle journée de mobilisation le 11 février prochain.

Dans un contexte économique difficile et des métiers qui peinent de plus en plus à attirer, le SE-Unsa renouvelle sa détermination à obtenir une véritable revalorisation salariale, non pas conditionnée à l'acceptation de tâches supplémentaires, mais bien au dégel du point d'indice, notamment.

La présentation hier par le ministère de son projet de pacte enseignant aux organisations syndicales ne rassurera pas les collègues. Conditionner la rémunération de missions déjà existantes et invisibles à l'acceptation de tâches supplémentaires, pour des personnels dont la charge de travail est déjà très conséquente, n'est pas audible par la profession.

Dans le même esprit, l'empilement de dispositifs à des fins de communication et d'affichage n'est pas acceptable. Nous avons déjà dit dans d'autres instances de l'UNSS notre méfiance des deux heures supplémentaires de sport au collège, qui représentent une menace d'externalisation de l'offre déjà proposée par l'UNSS et encadrée par les professionnels que sont les enseignants d'EPS. L'annonce, récemment, par le ministre, de la généralisation d'un dispositif qui se voulait une expérimentation, avant même son

évaluation réfléchie et la présentation d'un bilan chiffré par territoire aux personnels et à leurs représentants, n'apaisera pas nos craintes vis-à-vis de ces 2h de sport qui ne résoudront pas les inégalités territoriales pour l'accès aux clubs et aux infrastructures.

En primaire, ce sont les trente minutes d'APQ qui sont mises à l'honneur dans un dossier de presse publié le 6 février dernier. Alors que le gouvernement constitue une équipe de France des 30' d'APQ composée de 150 sportifs de haut niveau, nous aurions préféré que ce soit les équipes d'enseignants qui soient davantage mises à l'honneur, pour leur travail quotidien au service de leurs élèves et de leur bien-être.

Si, au SE-Unsa, nous n'avons jamais douté du bien-fondé du sport santé, nous avons toujours soutenu les fédérations qui le font exister, l'USEP dans le 1<sup>er</sup> degré et l'UNSS dans le second. Au moment où cette dernière interroge l'ensemble des acteurs concernés par le prochain Plan National du Développement du Sport Scolaire (PNDSS), qui sera décliné localement et donc ici aussi à Créteil, pour une période qui ira bien au-delà de l'année olympique, il est primordial de lui donner l'éclairage qu'elle mérite, et de ne pas lui faire d'ombre avec les dispositifs cités plus haut.

Nous ne pouvons pas ne pas évoquer le tragique accident survenu en décembre dernier dans le cadre de la pratique du rugby UNSS, et qui a laissé un adolescent tétraplégique, à qui nous adressons toutes nos pensées et tout notre soutien, ainsi qu'à sa famille, ses proches,

ses camarades et ses enseignants. Si nous avons compris la décision de la fédération d'interrompre la pratique pour se donner le temps de la réflexion, il aurait été incompréhensible que cet arrêt se prolonge indéfiniment. La reprise de toutes les formes de rugby, en janvier dernier, a soulagé la profession, mais le protocole très contraignant mis en place, et dont nous aurions souhaité être destinataires, aurait pu être pensé collectivement, avec tous les acteurs du sport scolaire.

Concernant l'ordre du jour, nous ne pouvons malheureusement pas évoquer le document qui accompagne ce conseil régional de l'UNSS, puisque nous l'avons reçu très tardivement (hier à 13h30).

Nous vous remercions de votre attention.

David Lelong,  
Délégué national EPS  
Pour le SE-Unsa